

La Maison
SUBLIME



« Que cette maison soit sublime »
— Livre des rois (I, 9, 8)

À partir du 30 avril 2022
à Rouen

**DOSSIER
DE PRESSE**

Visitez
La Maison sublime

Le plus ancien monument juif de France

www.visitezlamaisonsublime.fr



Communiqué de presse
Le vendredi 29 avril 2022

LA MAISON SUBLIME

Ouverture au public du plus ancien monument juif de France

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Laurence Renou, Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge de la Culture et Christine de Cintré, Conseillère métropolitaine déléguée en charge du Tourisme et de Rouen Capitale Européenne de la Culture, Présidente de Rouen Normandie Tourisme et Congrès : « *La Métropole Rouen Normandie est engagée depuis de nombreuses années aux côtés du Ministère de la Justice et de l'association la Maison Sublime de Rouen pour la réouverture de ce lieu exceptionnel, plus ancien monument juif connu en France. Ce monument qui prend place sous le Palais de Justice de Rouen, joyau de l'architecture gothique, a pu être sauvegardé grâce à une importante mobilisation de mécènes. A travers l'ouverture au public de la Maison Sublime de Rouen, c'est une partie de notre histoire commune qui s'ouvre à nouveau à tous : celle de la communauté juive de Rouen au Moyen-Âge.* »

Août 1976, des travaux de pavage sont menés dans la cour du Palais de Justice de Rouen. En creusant, rapidement un bruit sourd se fait entendre. Un mur en pierre se dévoile sous les yeux des ouvriers du chantier. Ces pierres dont la taille est caractéristique ne laissent pas de place au doute. Elles appartiennent à un bâtiment roman du XII^e siècle. Les fouilles commencent et des inscriptions gravées attestent de l'Histoire dans laquelle le lieu s'inscrit : un monument juif du XII^e, le plus ancien monument juif connu en France. A la suite de cette inestimable découverte, archéologues, historiens et experts du monde entier se mobilisent pour tenter de lever le voile sur ce lieu.

40 ans après sa découverte et près de 9 siècles après sa construction, ce monument, la Maison Sublime, n'a pas livré tous ses secrets. Etait-ce une école rabbinique, un lieu de prière, une maison d'habitation ? Aujourd'hui encore, le mystère demeure.

Les recherches et investigations du monde scientifique ont donné lieu à de nombreux écrits et publications. Des hypothèses sont exprimées. Tous s'accordent à dire que ce lieu est le témoin privilégié de la grandeur de la communauté juive de Rouen au Moyen-âge, mais également des persécutions qu'elle a subies à cette époque à travers l'Europe.

« *Que cette maison soit sublime.* » Les graffitis hébraïques visibles aujourd'hui sur les murs du monument sont autant de marques du passé, du passage d'enfants et d'adultes entre ses murs. Dans quelles conditions ces inscriptions ont été faites ? Que nous disent-elles des personnes qui les ont gravées ? Que cherchaient-elles à dire ? Etaient-elles installées derrière un bureau à étudier ou assises au sol, captives pour fuir les persécutions ? Autant de mystères qui laisse chacun libre d'imaginer la vie et l'histoire qui s'est jouée dans cette Maison Sublime.

Pour maintenir l'histoire vivante du lieu, une importante campagne de préservation est lancée à partir de 2012 portée par le Ministère de la Justice et l'Association la Maison Sublime de Rouen. La mobilisation de nombreux mécènes a permis la sauvegarde du site menacé par l'humidité.

A partir du 30 avril 2022, le site ouvre ses portes aux visiteurs. Par petits groupes, le public se laissera guider sous l'ancien Parlement de Normandie, actuel Palais de Justice de Rouen, en plein cœur du quartier historique de la ville. Chacun pourra ainsi enfin découvrir ce monument unique qui n'a pas encore révélé tous ses secrets.



La Maison Sublime de Rouen se visite uniquement sur réservation :

Visite guidée grand public

Le samedi à 10h30 et 14h30.

Visites supplémentaires pendant les vacances scolaires (zone B) le mardi et le jeudi à 14h30.

Durée : 1 heure – Tarif : 9€/pers. Tarif réduit 7,50€/pers. Gratuit pour les moins de 6 ans.

Jauge très limitée réservation obligatoire sur

Sur réservation sur : www.visitezlamaisonsublime.fr ou à l'accueil de l'Historial Jeanne d'Arc.

Visite guidée groupe adultes et scolaires

Des créneaux de visites sont dédiés aux groupes et aux scolaires, les mardis et les jeudis.

Information et réservation à : reservation@visitezlamaisonsublime.fr – 02 35 52 48 02 et information@visitezlamaisonsublime.fr

Tarif visite guidée groupe : 7,50€/pers.

Tarif visite guidée scolaire : 5€/élèves.

Les visites guidées peuvent se faire dans toutes les langues.

**Toutes les informations de visite sont à retrouver sur le site :
www.visitezlamaisonsublime.fr**

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE	P3
LA MAISON SUBLIME	P6
La découverte de l'édifice	P6
Le plus ancien monument juif de France	P8
La communauté juive de Rouen au Moyen-Âge	P10
LA MAISON SUBLIME – UNE IMPORTANTE CAMPAGNE DE RESTAURATION	P12
LA REC DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE	P13
L'ASSOCIATION LA MAISON SUBLIME DE ROUEN	P13

LA MAISON SUBLIME DE ROUEN

LA DECOUVERTE DE L'EDIFICE

Le 11 août 1976, une découverte archéologique majeure vient interrompre les travaux de réfection du pavage de la cour du Palais de Justice entrepris quelque temps plus tôt. Un engin de chantier crève la voûte d'une cave romane et révèle ainsi l'existence d'un premier monument sous le parvis du Palais de Justice. Du fait de cette découverte un sondage systématique de toute la cour est décidé. Deux jours plus tard, le vendredi 13 août 1976, un deuxième édifice roman est mis au jour. Ce dernier, plus grand encore que le premier monument retrouvé, est celui que l'on nommera par la suite La Maison Sublime.

Les archéologues engagent alors un chantier approfondi de fouilles. Ils décrivent et renseignent leurs découvertes afin d'essayer de déterminer la vie du monument et de répondre aux questions suivantes : De quand date-t-il ? Comment a-t-il été construit ? D'où proviennent les pierres ? A quel usage était-il destiné ?

L'enjeu est d'autant plus crucial que les historiens savent depuis longtemps qu'à l'emplacement du Palais de Justice actuel se trouvait autrefois le quartier juif.

Ainsi dans un livre publié quatre mois plus tôt mais non traduit en français, le professeur Norman Golb localisait une *yeshivah* dans la rue aux Juifs.

Yeshivah : Une *Yeshivah* est une école dans laquelle est étudié le Talmud.

Le Talmud est, avec la Torah, l'un des deux textes fondamentaux du judaïsme. Compilé au 5ème siècle, il rassemble les interprétations des rabbins sur tous les sujets évoqués dans la Bible hébraïque. Il traite ainsi des prières, des rites, des fêtes, du mariage, du droit et de la justice, des lois alimentaires...

Pendant que les fouilles archéologiques se poursuivent, de nouvelles hypothèses commencent à voir le jour. De nombreux historiens prennent alors part aux échanges visant à déterminer la fonction de la Maison Sublime.

Les fouilles archéologiques et les différentes hypothèses

Au cours d'une première campagne de fouilles, en août et septembre 1976, les murs nord, ouest et sud de la Maison Sublime sont mis au jour. Le démontage de l'escalier de la Cour d'appel du Palais de Justice est nécessaire pour poursuivre les investigations et accéder au mur est, l'année suivante.

Les premiers dégagements révèlent un bel édifice roman en pierre de taille. La situation du bâtiment, au cœur du quartier juif médiéval, confère un intérêt d'autant plus évident à cette découverte que les fouilles ne tardent pas à révéler la présence d'une série de graffitis hébraïques gravés sur les murs.

Pourquoi (parle-t-on de) la Maison Sublime ?

Le monument prend ce nom en raison d'un des graffitis hébraïques découvert sur l'un des murs de la salle basse. Ce dernier rappelle une citation du Livre des Rois (I,9,8) : "Et cette maison sera sublime jusqu'à ce que le Rocher (le Dieu d'Israël) ait pitié de Sion".

A partir de ces inscriptions s'élabore une deuxième hypothèse, en parallèle de celle de la Yeshivah, concernant la vocation du monument. Certains historiens défendent l'idée selon laquelle la Maison Sublime aurait été une synagogue.

Enfin, sur la base des résultats des fouilles et de diverses comparaisons architecturales une troisième hypothèse est avancée, celle de la résidence privée.

Les débats entre les partisans de ces trois thèses (école rabbinique, synagogue et résidence privée), loin de se tarir, vont au contraire se poursuivre bien après la fin des fouilles archéologiques. Ni les résultats de ces dernières ni les sources écrites ne permettent en effet de trancher avec certitude entre ces différentes hypothèses.

La découverte du monument n'en est cependant pas moins exceptionnelle. La Maison Sublime est un témoignage archéologique majeur de l'histoire du judaïsme médiéval et constitue en cela un patrimoine précieux

La préservation du site et l'ouverture au public

A l'initiative de Jean Lecanuet, alors maire de Rouen, les vestiges de la Maison Sublime sont classés au titre des Monuments historiques dès le 1^{er} juillet 1977. Ils ont ainsi pu être protégés et restaurés.

Une fois la période de fouilles terminée, une crypte archéologique est conçue par Georges Duval, architecte en chef des Monuments Historiques. Cette crypte a pour but de préserver les vestiges tout en permettant la visite du monument.

Le 13 octobre 1980 le monument est inauguré et ouvre pour la toute première fois au public.

A la fin du 20^{ème} siècle de nouvelles découvertes archéologiques ont lieu dans l'ancien quartier juif médiéval. L'existence de deux autres maisons en pierre datant de la même époque que la Maison Sublime a ainsi pu être révélée. En 1982, un édifice est en effet découvert au-dessous du Tribunal de grande instance, au sud de la rue aux Juifs. Quelques années plus tard, en 1985, un autre bâtiment roman est quant à lui retrouvé au-dessous de l'aile Est du Palais de Justice.

Le Palais de Justice, chef d'œuvre de l'architecture gothique

La Maison Sublime prend aujourd'hui place sous la cour du Palais de Justice. Ce dernier, véritable chef d'œuvre de l'architecture gothique, a en effet été construit à la fin du Moyen Age à l'emplacement même de l'ancien quartier juif de la ville. Au fil des siècles le bâtiment connaît de nombreux agrandissements. Avant d'abriter le Palais de Justice le monument a tour à tour été le siège de l'Echiquier de Normandie puis celui du Parlement de Normandie.

Visiter la Maison Sublime c'est donc pénétrer dans la cour de ce joyau patrimonial pour découvrir, caché sous les pavés, un édifice d'une valeur patrimoniale tout aussi exceptionnelle.



LES PLUS ANCIEN MONUMENT JUIF DE FRANCE

Le monument découvert en 1976 est un édifice roman datant du tout début du 12^{ème} siècle, ce qui fait de lui le plus ancien monument juif connu en France. Entièrement construit en pierres calcaires de la vallée de la Seine, ce bâtiment se trouvait en retrait d'une vingtaine de mètres par rapport à la rue aux Juifs et prenait place dans une cour ou jardin.

Description du monument

La Maison Sublime est un édifice rectangulaire d'environ 14 mètres de long sur 9,5 mètres de large. Au vu de l'épaisseur de ses murs, il semble probable que ce bâtiment possédait à minima 3 niveaux : un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage. Aujourd'hui seules la salle basse et les amorces des murs du rez-de-chaussée sont encore visibles.

Tous les murs, à l'exception du mur Est, sont ornés de contreforts plats encadrés par des colonnes reposant sur des bases sculptées.

Le mur Nord est percé de 4 baies permettant d'éclairer la salle basse. A l'angle Nord-Ouest une tourelle d'angle abrite un escalier à vis qui permettait de mettre en relation les différents niveaux du bâtiment.

Enfin le mur Sud, façade principale du monument, présente les deux plus belles bases de colonnes de tout l'édifice. De part et d'autre de l'escalier permettant d'accéder à la salle basse, se trouvent ainsi une base de colonne représentant deux lionceaux à tête unique et une autre figurant un dragon à



deux têtes. Certains voient en ces sculptures l'illustration d'une référence biblique issue du psaume 91: "sur le lion et la vipère tu marcheras, tu fouleras le lionceau et le dragon".

La salle basse se situe à deux mètres au-dessous du niveau du sol médiéval. D'une hauteur d'environ 3 mètres, elle n'était pas voûtée mais simplement recouverte d'un plancher. Le sol quant à lui était vraisemblablement constitué de terre battue.

Le sol médiéval

En milieu urbain lorsqu'un monument est détruit ou lorsqu'il s'écroule il est d'usage de répartir les déblais sur le sol, d'épandre une couche de terre afin de stabiliser et d'égaliser le terrain puis de reconstruire par-dessus. Ainsi, le niveau du sol s'élève progressivement au cours des siècles. Dans le cas de la Maison Sublime, le sol médiéval est situé à 2,5 mètres au-dessous du niveau actuel de la cour du Palais de Justice.

Graffitis hébraïques

Dans cette salle basse 16 graffitis en hébreu ont été découverts. Dispersés sur les murs intérieurs nord et sud ainsi que dans la tourelle d'angle, ils évoquent des noms de personnes (Josué, Isaac, Jacob, Raphaël). D'autres graffitis expriment quant à eux l'espérance que « la Torah de Dieu existe à jamais » ou rappellent une citation du Livre des Rois (I, 9, 8) : « Que cette maison soit sublime ».



Ces graffitis sont d'autant plus importants qu'ils confirment que le monument a bel et bien appartenu à la communauté juive de Rouen.

Leur étude, comme celle de l'ensemble du monument, ne permet pas de trancher quant à la fonction de la Maison Sublime. Était-elle une synagogue, une école rabbinique ou encore une résidence privée ? Nul ne peut le dire.

Un usage incertain

S'il est aussi difficile pour les historiens d'identifier les édifices communautaires, c'est en grande partie à cause de leur réaffectation après l'expulsion des juifs.

Il en va ainsi pour la Maison Sublime. Des découvertes archéologiques attestent que la salle basse du monument a été entièrement remblayée aux alentours de 1306, l'année même où les juifs de Rouen sont expulsés de la ville et voient leurs biens confisqués. Cette modification pourrait donc coïncider avec une nouvelle occupation de l'édifice.

La date de destruction de la Maison Sublime, elle aussi, pose question. Toutes les sources ne concordent pas pour définir si la destruction est intervenue en 1429 lorsque le marché se tenant sur

la place de la Cathédrale est transféré dans le clos aux Juifs ou aux alentours de 1550 quand le Parlement de Normandie s'étend vers l'est.

Une chose est sûre en revanche, la Maison Sublime est le plus ancien monument juif de France. Elle est d'autre part un témoignage majeur d'un pan de l'histoire de la ville : celle du judaïsme rouennais médiéval.

LA COMMUNAUTE JUIVE DE ROUEN AU MOYEN-ÂGE

A Rouen la communauté juive est étroitement associée à la rue aux Juifs. Cette rue, dont la première mention remonte à 1116, traverse le quartier juif d'est en ouest.

Le quartier juif est situé en plein cœur de la ville médiévale. Il s'étend sur trois paroisses : Saint-Herbland, Notre-Dame-de-la-Ronde et Saint-Lô. Les juifs n'étaient donc pas les seuls à vivre dans ce quartier.

Les institutions communautaires, telle que la synagogue par exemple, doivent y occuper une place centrale. Le cimetière est quant à lui situé en dehors du quartier ; il prend place sur le Mons Judeorum au nord-ouest de la ville.

Relations entre juifs et chrétiens

Il est difficile de donner avec précision une date d'installation des premiers juifs à Rouen. Si certains évoquent parfois une possible présence dès l'époque gallo-romaine, les sources historiques elles ne permettent d'attester une présence des juifs à Rouen réellement effective qu'à partir du 11^{ème} siècle.

Du 11^{ème} siècle jusqu'au 14^{ème} siècle juifs et chrétiens se côtoient donc dans les rues et sur les places de marché. Ils entretiennent des relations commerciales et souvent des rapports de bon voisinage. Les juifs jouent un rôle majeur dans les affaires commerciales de la ville et participent grandement à son essor économique : ils prennent part aux échanges avec les territoires voisins et s'engagent également dans le commerce à plus longue distance.

Les relations entre juifs et chrétiens, longtemps harmonieuses, commencent toutefois à se dégrader à la fin du 11^{ème} siècle. Ainsi à l'occasion du départ pour la première croisade, en 1096, les juifs de Rouen subissent une persécution particulièrement violente. Ceux qui refusent de se convertir au christianisme sont massacrés, leurs biens sont pillés et leurs demeures et les édifices communautaires sont détruits.

Au 12^{ème} siècle, le statut dont bénéficient les juifs est plus favorable mais la situation se dégrade de nouveau au cours du 13^{ème} siècle. Les juifs voient leur liberté de circuler et donc de commercer se restreindre petit à petit. Les contraintes se multiplient : interdiction de pratiquer l'usure (prêt à intérêt), interdiction d'habiter à la campagne, obligation de porter un signe distinctif... L'expulsion des juifs de France décidée en 1306 par Philippe le Bel constitue le point d'orgue de cette politique menée à l'encontre de la communauté juive.

Une communauté influente

Rouen est un lieu important dans le rayonnement de la culture juive. Sous la direction de Rabbi Yossi la *Yeshivah* de Rouen acquiert une grande renommée. Lui et sa famille sont à l'origine, vers 1135, de la création d'une nouvelle communauté juive à Londres. Communauté-sœur de celle de Rouen, elle entretient pendant longtemps des liens étroits avec celle à qui elle doit son existence.

Plus généralement, de nombreux savants juifs (dont Rashbam et Abraham Ibn Ezra) viennent à Rouen en séjour ou encore pour s'y établir. Tous contribuent aux échanges intellectuels et font de l'académie de Rouen l'une des plus réputées de la France du Nord. De nombreux ouvrages de littérature rabbinique sont alors produits dans ce contexte d'effervescence culturelle.

LA MAISON SUBLIME – UNE IMPORTANTE CAMPAGNE DE RESTAURATION

De nombreux travaux de restauration ont été entrepris afin de sauvegarder le monument et d'améliorer les conditions de visite. Suivis par Antoine Madalénat, architecte en chef des monuments historiques, les travaux ont bénéficié de financements de l'Etat, des collectivités locales (Région Normandie, Métropole Rouen Normandie, Département de la Seine-Maritime, Ville de Rouen), de la générosité de donateurs via la souscription nationale de la Fondation du Patrimoine, ainsi que de donations de la Fondation du Crédit Agricole, de la Fondation Edmond J. Safra à Genève, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et de la Délégation régionale de la Fondation du Patrimoine. Les travaux ont été complétés par une scénographie, fruit de l'agence Point de vues.

Les travaux de restauration et de mise en valeur de la Maison Sublime ont été portés par :

Le Ministère de la Justice, maître d'ouvrage et principale contributeur

Et ses partenaires :

L'association La Maison Sublime de Rouen (LMSR)

Les Collectivités locales

La Région Normandie
le Département de la Seine-Maritime
la Métropole Rouen Normandie
la Ville de Rouen

Les partenaires privés

la Fondation pour la Mémoire de la Shoah
la Fondation Edmond J. Safra
la Fondation du Patrimoine
la Fondation Crédit Agricole – Crédit Agricole Normandie-Seine

Ainsi que 195 donateurs au titre de la souscription nationale de la Fondation du Patrimoine



LA REC DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

La Régie des équipements culturels (REC) de la Métropole Rouen Normandie a pour mission le rayonnement de sites et de monuments emblématiques de la Métropole de Rouen. Créée en 2014, la structure gère aujourd'hui cinq sites : l'Âître Saint-Maclou, le Château de Robert le Diable, le Donjon de Rouen, l'Historial Jeanne d'Arc et la Maison Sublime de Rouen. Elle a pour vocation de faire vivre chacun de ces lieux, leur histoire et ce qu'ils représentent pour tous.

A travers une offre culturelle de visites, d'évènements, d'ateliers, de conférences dans chacun de ces lieux, la REC est engagée dans une démarche culturelle et pédagogique à destination d'un large public, adulte comme enfants.



L'ASSOCIATION LA MAISON SUBLIME

L'association La Maison Sublime de Rouen s'est créée en mars 2007 pour œuvrer à la sauvegarde, la préservation, la restauration, la mise en valeur et la réouverture au public de ce monument et contribuer ainsi à une meilleure connaissance de l'histoire des juifs à Rouen et en Normandie.

Plus d'informations : www.lamaisonsublime.fr

Contact :

Marianne Quénel, Vice-Présidente

Mail : marianne1250quenel@gmail.com – Tel : 06 37 32 63 72.



Un document réalisé par la Métropole Rouen Normandie accompagne la visite guidée. Il a été réalisé par la Direction de la Culture de la Métropole Rouen Normandie, Service Patrimoines, avec la collaboration de l'association « La Maison Sublime de Rouen », Jacques-Sylvain Klein, Henry Decaëns, Guy Pessiot.
D'après DES SIGNES Studio





Crédit photos : Métropole Rouen Normandie-Alan Aubry

CONTACT PRESSE

Anne Tiercelin

Chargée de communication

Régie des équipements culturels (REC)

Métropole Rouen Normandie

Le 108 – 108 allée François Mitterrand – CS 50589 – 76006 Rouen cedex

02.35.52.48.03 – 06.19.14.71.32